

Printemps 2016 n° 121



le bateau ivre

Journal de l'ACRI Liberté

acriliberte @yahoo.fr

site : <http://acriliberte.free.fr>

Rétrospective des articles sur le cadre de vie - 5° Grand Axe, Terrasses, Axe vert 1992 - 2009



le bateau ivre

journal de l'acri n°4 novembre 85



N° 52 ÉTÉ 1998

LE

BATEAU IVRE

journal de l'Acri Liberté

Automne 2004 n°75



le bateau ivre

Journal de l'ACRI Liberté

<http://acri.cjb.net>

Association d'Animation, du Cadre de vie, de Recherche et d'Information
du quartier du Parc de Nanterre-La Défense

Déclaration n° 248925 le 30.12.77 à la Préfecture des Hauts-de-Seine

Agréments : Jeunesse et Éducation Populaire n° 92/JEP/44 le 10.03.2005 et Code de l'Urbanisme (article L121-5) le 13.06.1980



LE

BATEAU IVRE

journal de **Acri Liberté**

N°30 JUILLET 92

TOUTE LUNE EST ATROCE ET TOUTES LARMES AMÈRES
QUAND LES ROUTIERS SONT EN TRAVERS

**SPECIAL
VACANCES**

ACRI



TOURS

**LE SPÉCIALISTE DU VOYAGE
EN FRANCE...**

BH

le point sur le grand Axe et l'A 14

06. 92

En fin d'année dernière, l'EPAD présentait, sur le parvis du RER, une dizaine d'idées devant servir de base aux futurs projets pour le Grand Axe. Le *Bateau Ivre* de janvier 1992 développait le point de vue des Associations sur l'ensemble de ces projets.

Tout récemment dans *Défense Information* de mai, l'EPAD annonçait, pour le second semestre de 1992, le début des travaux de la déviation de la RN314.

Enfin, ce mois-ci, une enquête publique est en cours pour la réalisation de l'autoroute A14 à l'Ouest de la Grande Arche.

La consultation du dossier d'enquête permet de comprendre les grandes caractéristiques des travaux projetés, mais laisse dans l'ombre des détails de réalisation, en particulier les modifications de tracés qui affecteront, au cours du chantier, les boulevards et rues que nous empruntons chaque jour.

Les trois croquis présentés ci-contre, extraits du dossier d'enquête, montrent que les travaux se limiteront:

- . à la démolition des viaducs actuels disposés sur le Grand Axe, au droit de notre quartier, entre les deux rangées d'immeubles de bureaux

- . à la suppression du talus de terre, à l'arrière de la Préfecture et de l'Hôtel du Département

- . et à la construction de l'A14 en deux tranchées couvertes.

Aucun projet d'aménagement n'est présenté sur les espaces libérés, au-dessus de l'A14 enterrée.

Le croquis en bas de page est une vue en plan du réseau routier à l'extrémité Est de notre quartier. En tournant le dos à la Grande Arche, on peut lire le Grand Axe, devenu emprise libérée, entre les viaducs maintenus, avec leurs chaussées en sens unique que chacun connaît bien et qui ont pour noms:

- . dans le sens Banlieue Défense, boulevard de Pesaro, au plus près des bureaux, et RN314 jusqu'au boulevard Circulaire

- . dans le sens inverse, boulevard des Bouvets, à gauche du cimetière, et rue des Sorins, à droite du stade, puis à nouveau boulevard des Bouvets, le long des bureaux, et l'autre chaussée de la RN314.

C'est à cette extrémité Est du quartier que la circulation automobile sera modifiée.

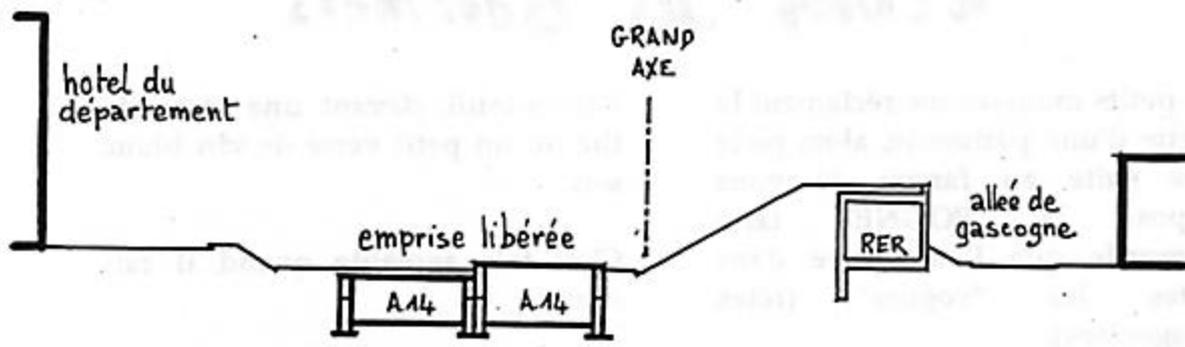
En effet, un demi-diffuseur est projeté à ce niveau de l'A14:

- . on pourra sortir de l'autoroute en venant de la Banlieue pour rejoindre le Circulaire par la RN314,

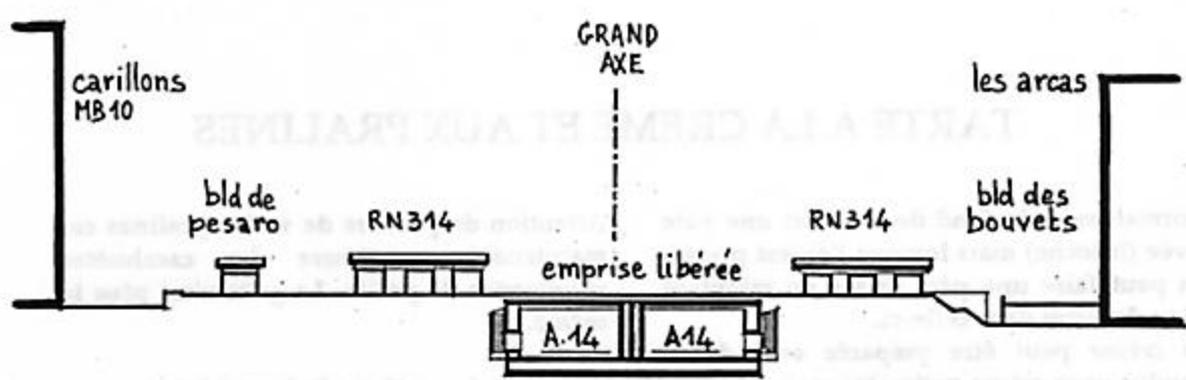
- . on rentrera, au voisinage du stade, sur l'A14, en venant du Circulaire par la déviation projetée de la RN314.

Cette nouvelle chaussée sera construite en viaduc au-dessus des voies ferrées, à proximité de la rue des Sorins. Le tracé en "S" entre le stade et l'immeuble de bureaux, repéré en noir sur le croquis, est un viaduc métallique provisoire, ce qui est inquiétant.

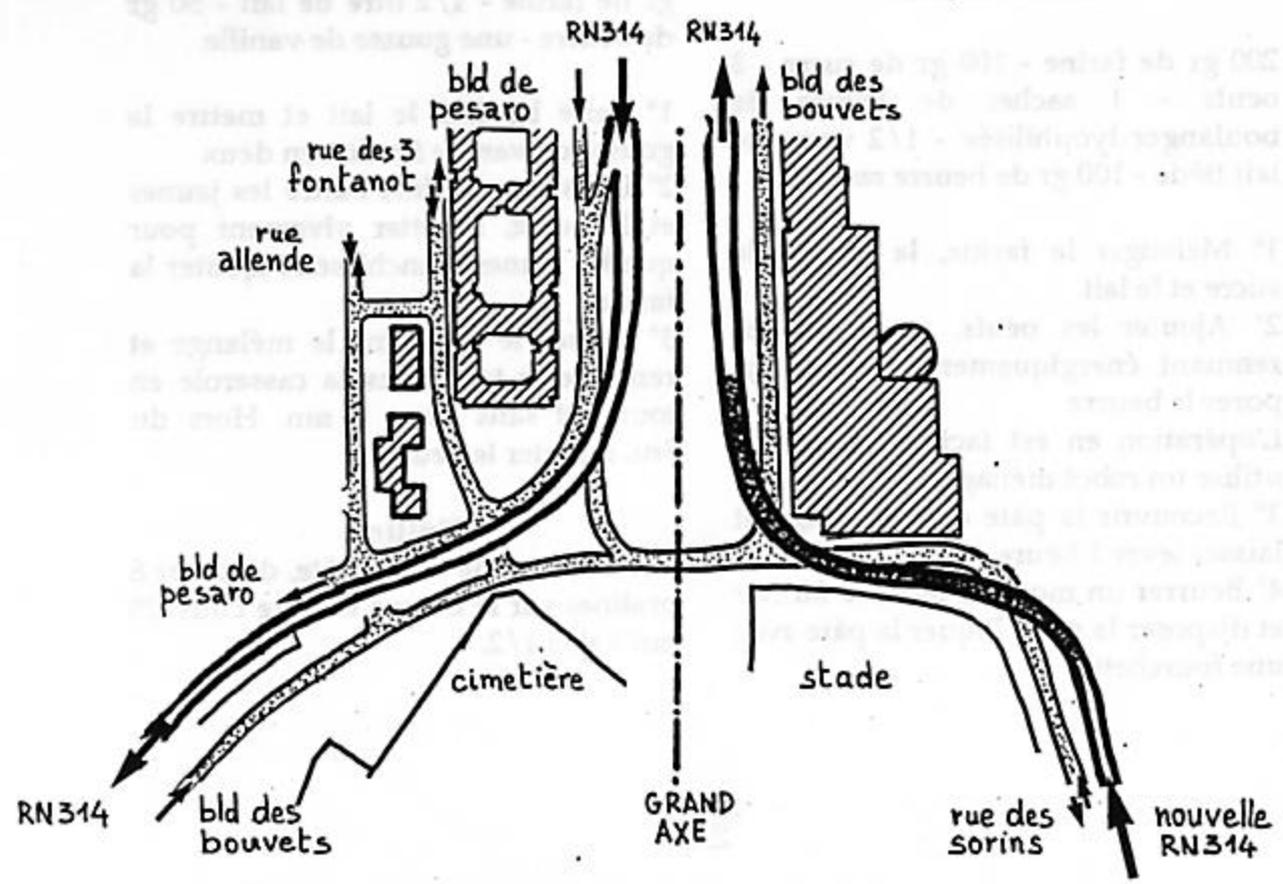
B. Penachy



coupe au droit du quartier des provinces françaises



coupe au droit du quartier du parc





LE

N° 48

PRINTEMPS 97

BATEAU IVRE

journal de l' **Acri Liberté**



de la Seine à l'Arche ... des projets pour le quartier

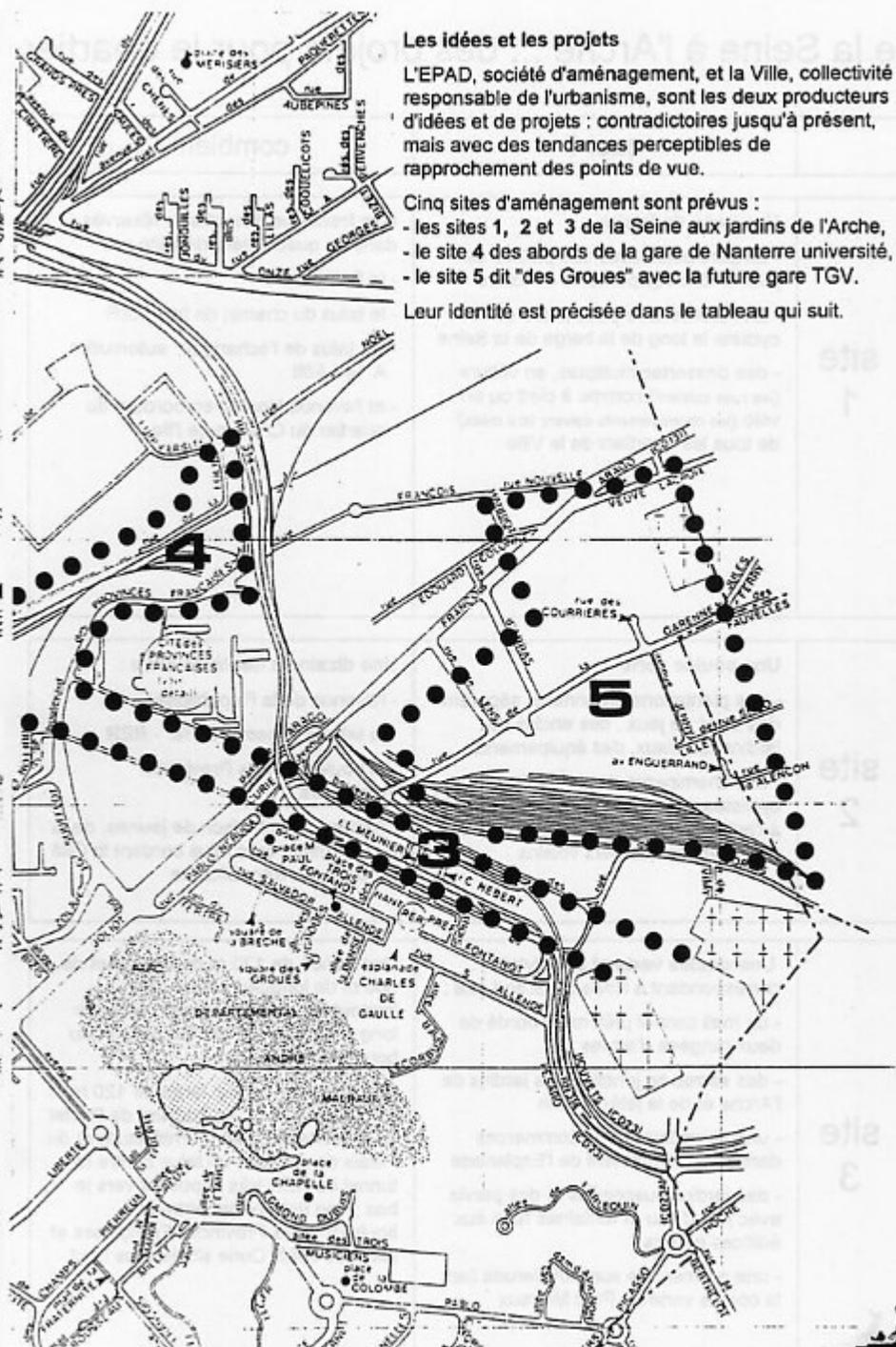
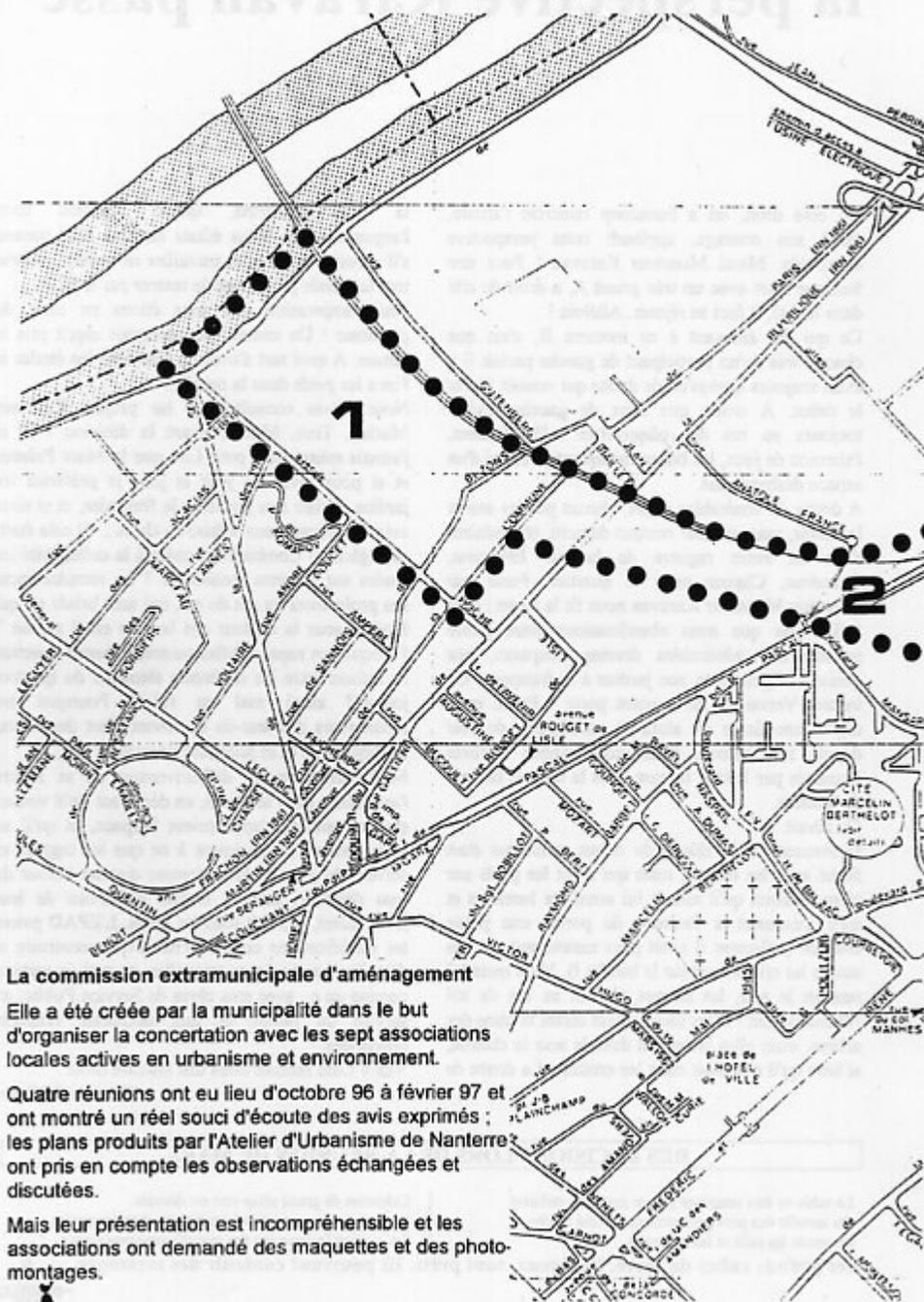
Les idées et les projets

L'EPAD, société d'aménagement, et la Ville, collectivité responsable de l'urbanisme, sont les deux producteurs d'idées et de projets : contradictoires jusqu'à présent, mais avec des tendances perceptibles de rapprochement des points de vue.

Cinq sites d'aménagement sont prévus :

- les sites 1, 2 et 3 de la Seine aux jardins de l'Arche,
- le site 4 des abords de la gare de Nanterre université,
- le site 5 dit "des Groues" avec la future gare TGV.

Leur identité est précisée dans le tableau qui suit.



La commission extramunicipale d'aménagement

Elle a été créée par la municipalité dans le but d'organiser la concertation avec les sept associations locales actives en urbanisme et environnement.

Quatre réunions ont eu lieu d'octobre 96 à février 97 et ont montré un réel souci d'écoute des avis exprimés ; les plans produits par l'Atelier d'Urbanisme de Nanterre ont pris en compte les observations échangées et discutées.

Mais leur présentation est incompréhensible et les associations ont demandé des maquettes et des photomontages.



de la Seine à l'Arche ... des projets pour le quartier

	quoi ?	combien ?	comment ?	quand ?
site 1	<p>Une base de loisirs</p> <ul style="list-style-type: none"> - un parc boisé avec des plaines de jeux et des équipements de loisirs - une promenade piétonnière et cycliste le long de la berge de la Seine - des dessertes multiples, en voiture (les rues existent) comme à pied ou en vélo (les cheminements doivent être créés) de tous les quartiers de la Ville 	<p>Une trentaine d'hectares réservés dans un quadrilatère délimité par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la Seine - le talus du chemin de fer - RER - les talus de l'échangeur autoroutier A 14 / A86 - et l'avenue Hoche, en bordure du quartier du Chemin de l'Île . 	<p>Équipement public prévu et localisé dans le plan d'occupation des sols de la commune, sa réalisation est envisagée de deux façons selon les décideurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un investissement habituel de collectivités locales porté par le Département et la Ville, et recevant des subventions de la Région et de l'Etat - une opération à l'initiative et sous le commandement de l'EPAD <p>L'EPAD a annoncé en Conseil Municipal que le terrain serait remis : les 30 hectares sont estimés à 300 millions de francs, soit 1000 F/m²</p>	<p>La réalisation serait faite en tranches :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une 1^o phase de travaux sommaires pour une ouverture rapide - puis des aménagements définitifs selon la nature des utilisations et des usagers <p>Rappel : le Parc Malraux</p> <ul style="list-style-type: none"> - décidé en 1971 - 1^o tranche ouverte au public en 1978 - 2^o tranche en 1982 - mur d'escalade réalisé en 1995
site 2	<p>Une coulée verte</p> <ul style="list-style-type: none"> - des plantations ordonnées, séparant des aires de jeux, des enclos de jardins familiaux, des équipements - des cheminements piétonniers et cyclistes, traversant la coulée d'un bout à l'autre, avec des ramifications pour desservir les quartiers voisins 	<p>Une dizaine d'hectares entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'avenue de la République - le talus du chemin de fer - RER - le boulevard des Provinces Françaises - l'arrière de la Maison de jeunes, de la Gendarmerie et le talus bordant la Cité de la Garde Républicaine 	<p>La coulée verte pourrait être réalisée comme la base de loisirs .</p> <p>Il n'y a pas de proposition de la Ville.</p> <p>L'EPAD pourrait en faire une opération sous son commandement, son financement étant assuré par la vente des charges foncières sur les sites constructibles voisins, et des subventions de la Région et de l'Etat.</p>	<p>Les travaux semblent pouvoir être menés en quelques années : terrains de jeux, enclos de jardins, plantations, cheminements piétonniers et cyclistes.</p> <p>Un chantier apparaît poser des problèmes : la traversée de la ligne A du RER par un pont, une passerelle, un ouvrage dans toute la largeur de la coulée ?</p>
site 3	<p>Une coulée verte et conviviale correspondant à l'idée du Grand Axe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un mail central piétonnier bordé de deux rangées d'arbres - des serres en jonction des jardins de l'Arche et de la jetée fleurie - une place bordée de commerces dans le prolongement de l'Esplanade - des jardins suspendus et des parvis avec jets d'eau et fontaines face aux édifices publics - une promenade sur l'îlot Neruda liant la coulée verte au Parc Malraux 	<p>Une bande de 120 m de largeur et de 600 m de longueur, entre des immeubles de neuf étages situés le long du boulevard des Bouvets et du boulevard de Pesaro</p> <p>Une seconde bande, large de 120 m et longue de 400 m, en bordure de l'Hôtel du Département, de la Préfecture et du Palais de Justice ; un talus contre le tunnel du RER très imposant vers le bas ; une forte pente entre le boulevard des Provinces Françaises et l'avenue Joliot Curie située plus haut</p>	<p>La coulée verte et conviviale pourrait être réalisée comme un équipement public.</p> <p>Il n'y a pas de proposition de la Ville.</p> <p>L'EPAD pourrait en faire une opération sous son commandement, son financement étant assuré par la vente des charges foncières sur les sites constructibles voisins, et des subventions de la Région et de l'Etat.</p>	<p>La démolition des derniers viaducs routiers avait été annoncée par l'EPAD, une fois la déviation de la RN 314 réalisée ; les travaux se font et les terrassements de la chaussée Nord, le long de la gare de triage de "la Folie" sont bien avancés.</p> <p>Une première tranche pourrait être la mise au sol du boulevard de Pesaro, selon le dossier présenté lors de l'enquête publique sur la RN 314 ; un dessin montrait le futur boulevard en perspective, avec l'Arche en fond de plan, sur la droite l'immeuble du Carillon et l'enfilade de bureaux, et sur la gauche un large trottoir et une allée de deux rangées d'arbres ...</p>

de la Seine à l'Arche ... des projets pour le quartier

	quoi ?	combien ?	comment ?	quand ?
<p>site 3 2° idée</p>	<p>Un prolongement de la Défense une allée centrale bordée de nouvelles constructions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - deux rangées le long des boulevards des Bouvets et de Pesaro - une rangée le long de la Préfecture <p>25 immeubles selon les dessins de l'EPAD</p> <p>Devant l'Hôtel du Département, l'allée est élargie avec une place et des jardins étagés.</p>	<p>Chacun des 25 immeubles projetés est d'une dimension voisine de celui de l'Agence de Bassin Seine-Normandie, c'est-à-dire 10 000 m² de surface de planchers !</p> <p>Au total, 250 000 m² de bureaux.</p> <p>Ces quantités seraient réduites selon les déclarations de l'EPAD au Conseil Municipal du 20 février dernier.</p>	<p>Le prolongement de la Défense sur le site 3 signifie son incorporation aux autres opérations prévues sur les sites 4 et 5, à l'initiative et sous le commandement de l'EPAD.</p>	<p>La réalisation pourrait intervenir après la démolition des derniers viaducs routiers et l'achèvement de la déviation de la RN 314.</p> <p>Mais préalablement il serait nécessaire de créer une nouvelle zone d'aménagement concerté et d'établir un nouveau document d'urbanisme : le 5° PAZ !</p>
<p>site 4</p>	<p>Des constructions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - immeubles d'habitation et de bureaux - nouvelle gare de RER - centre commercial <p>Un réaménagement du boulevard des Provinces Françaises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - passage du tramway - élargissement des trottoirs - traversées piétonnières protégées 	<p>L'opération engloberait tous les terrains non construits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'Université, le long de la rue de la Folie - de la SNCF - voies de garage, entrepôts - <p>Aucune indication sur les hauteurs et les surfaces de planchers, ni de l'EPAD, ni de la Ville.</p>	<p>Opération à l'initiative et sous le commandement de l'EPAD.</p>	<p>Aucune indication, ni de l'EPAD, ni de la Ville.</p> <p>Des discussions seraient engagées avec la RATP (tramway et gare) et la SNCF (gare).</p>
<p>site 5</p>	<p>Une grande gare de voyageurs offrant des services complets (internationaux, nationaux, locaux)</p> <p>Un centre commercial autour de la future gare, avec une ramification vers l'Esplanade.</p> <p>Un mail prolongeant l'Esplanade vers la future gare.</p> <p>Un nouveau quartier avec ses logements, ses activités, ses équipements, ses squares, etc.</p>	<p>Deux fois plus de logements que le quartier-Nord du Parc : 4000 en immeubles de 4 à 9 étages ; quatre écoles et deux collèges ? un stade ? etc. ?</p> <p>Des activités diversifiées voulues par la Ville : artisanat, petite industrie, services, en plus des bureaux, en leur réservant le plus possible les rez-de-chaussée.</p>	<p>Opération à l'initiative et sous le commandement de l'EPAD.</p> <p>Equipements publics décidés par les collectivités locales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commune (écoles, gymnases, crèches ...) - Département (collèges ...) 	<p>Aménagements et constructions pourraient être réalisés par tranches sur une période de vingt ans .</p> <p>Rappel : quartier du Parc</p> <ul style="list-style-type: none"> - décidé en 1971 - non encore totalement achevé en 1997

Bernard Perraudin





Automne 2004 n°75

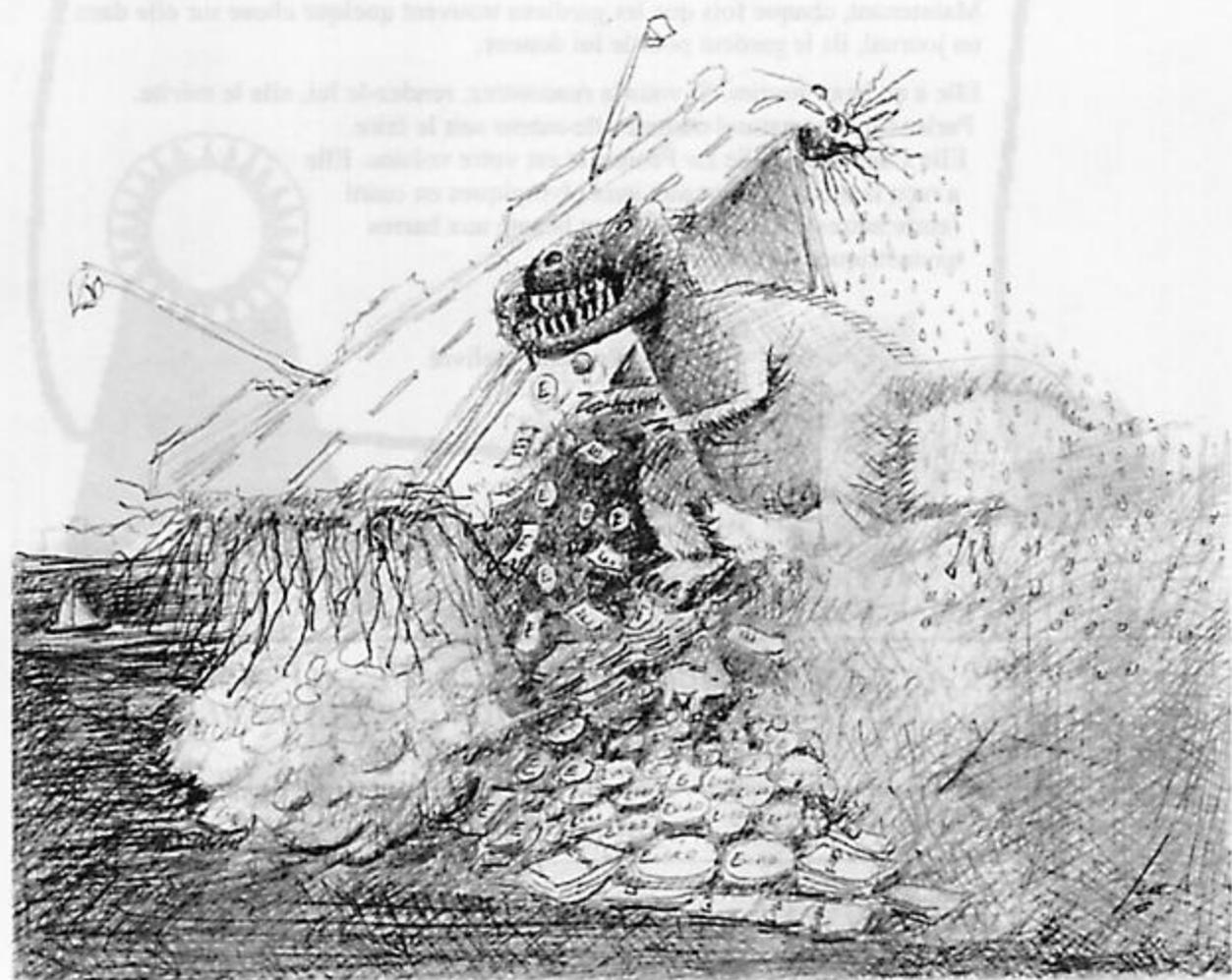
Le bateau ivre

Journal de l'ACRI Liberté

<http://acri.cjb.net>

Démolition

notre reportage page 16 .



Faim de viaduc

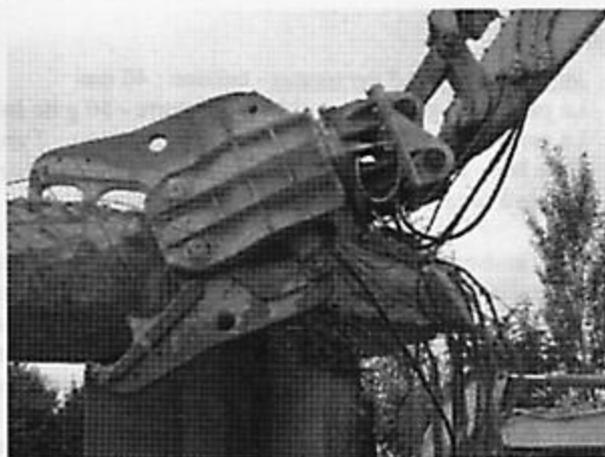
Le monstre

Dans les vertes prairies, à l'ombre de l'arche d'albâtre le paisible herbivore paissait tranquille. Depuis longtemps seul, oublié de tous, étirant sa longue silhouette au soleil, il songeait aux jours anciens quand tout bruissait autour de lui. Jours enfuis, dernier survivant de sa race ses jours sont comptés, il l'ignore.



Caché dans l'ombre des denses frondaisons la bête immonde a surgi. D'un coup d'un seul elle a frappé à la gorge.

La bête tient sa proie elle ne la lâchera plus. L'œil vide, de ses dents acérées, elle mord à mort, déchire et broie. Pauvre herbivore.



Tout est fini, le monstre n'a plus qu'à se repaître. Le cou brisé, sa victime gît dans l'herbe, elle ne sera bientôt plus. D'autres charognards attirés par le bruit de la lutte se tiennent prêts. Chacun leur tour, ils viendront prendre des morceaux du squelette.

avril 2008 n° 89



le bateau ivre

Journal de l'ACRI Liberté

<http://acri.cjb.net>

INAUGURATION DES TERRASSES

Ah ! ça ira, ça ira, ça ira ...

photos page 12

Les terrasses

Seine Arche est une opération d'aménagement durable dont les priorités sont l'environnement, la solidarité sociale, la qualité de vie et le développement local.



AXA au soleil près du RER, les logements près du cimetière et le long de l'avenue Joliot Curie

3 Du côté de l'Arche

Autour de la gare Nanterre-Préfecture et des premières terrasses, le quartier du Parc s'anime et se complète avec la création de commerces et de services, restaurants, logements et bureaux. Espaces publics, passerelles et avenue urbaine créeront, dès 2008, des liaisons confortables entre Nanterre et La Défense.

Vive les nouveaux commerces, quatre restos fermés le WE et une banque de plus ...



Qualité de vie, environnement, bravo on applaudit.

Droit de réponse

Seine Nanterre Arche

Etablissement Public d'Aménagement

Etablissement Public
d'Aménagement Seine-Nanterre
23 rue des Trois Fontaines
92020 Nanterre cedex
Téléphone 33 (0)1 55 69 18 34
Téléfax 33 (0)1 55 69 38 42
www.seine-nanterre.com

Direction Générale

Association ACRI LIBERTE
Mr Jean-Pierre HUTIN
Président
28/40, rue Salvador Allende
92000 NANTERRE

Nanterre, le 21 avril 2008

Réf. : DG/CG/CO/08.252

Monsieur le Président,

Je fais suite à la lecture du N° 89 d'avril 2008 de votre journal « Le Bateau Ivre ».

Dans une page consacrée aux Terrasses, l'auteur note « AXA au soleil près du RER, les logements près du cimetière et le long de l'avenue Joliot Curie ».

Cette appréciation est pour le moins inexacte. Tous les projets immobiliers le long des Terrasses sont en effet orientés, pour la façade principale, au sud et de la Terrasse 7 à la Terrasse 17, qui ont fait l'objet de décisions de réalisations voire de réalisations (les trois immeubles AXA), il y aura six opérations de logements (ilots 7 - 8 - 10 - 11 - 12 et 17) et cinq opérations de bureaux (ilots 9 - 13 - 14 - 15 et 16) dont trois déjà réalisées.

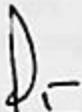
J'ajoute que l'opération dite MH17 face à la Grande Arche, en cours de commercialisation, est elle aussi une opération de logements.

Vous n'êtes pas sans l'ignorer, car nous présentons régulièrement l'opération Seine-Arche aux habitants et aux salariés et je crois avoir remarqué la présence de certains de vos adhérents dans les réunions.

Je précise, par ailleurs, une nouvelle fois que tous les ilots de logements seront mixtes, au sens où les projets combinent de l'accession et du locatif social.

Je tenais donc à rectifier cette « information » pour ne pas laisser penser à vos lecteurs que le logement est le « parent pauvre » de Seine-Arche.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments distingués.


Philippe COURTOIS
Directeur Général



CERTIFICAT F-927002 / RCS NANTERRE B 437 613 187 - TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR904376119700021 - APE 701C

Réponse à la réponse

Quel bonheur une réponse ! Qui aurait cru que quelques malheureuses photos et deux petites phrases puissent déclencher l'envoi d'une lettre du patron lui-même de l'EPASA.

A la lire nous serions d'affreux jojos qui travestirions la vérité en faisant croire que les logements seraient le parent pauvre du grandiose projet des terrasses. Il n'en est rien, tant mieux. Dont acte. Nous voici rassurés. Ainsi tous les logements seront bien orientés plein Sud pour les façades principales et l'entreprise AXA ne sera pas la seule à se doré au soleil. Autre bonne nouvelle, depuis le temps que nous la réclamions, la mixité sera de mise. Peu de risque de voir comme à Neuilly ou à Levallois les cols blancs coloniser les nouveaux logements. Ouf sauvés.

Il est prématuré de juger d'un programme quand il n'est qu'à son début : trois terrasses réalisées sur 17 ne permettent pas de se faire une idée de l'ensemble du projet, rendez-vous dans trente ans quand les arbres auront poussé. Par contre on peut juger de l'impact de la première tranche réalisée sur notre quartier. Je sais c'est un peu mesquin, mais comme Du Bellay je préfère mon petit Liré au mont Palatin, et quand on me vante l'enthousiasmante perspective allant de l'Arche à la Seine, prolongement de l'axe historique, je vois rouge ! Pourquoi ? Parce que cette perspective n'existera que vue d'hélicoptère, et des bureaux situés face Nord de la Préfecture. Les vues cavalières et les belles maquettes gommant les déclivités inopportunes et les larges courbes. Si bien que lorsque vous sortez de votre RER, foin de grandes échappées, que voyez-vous, des murets, de jolis murets, encore des murets, (bien traités d'ailleurs). Par chance certains sont évidés permettant au regard d'entre apercevoir les carrés d'herbe verte. Certes il y a de l'espace entre les deux murailles, celle continue de l'arrière des bâtiments de la rue des trois Fontanot, et celle nouvelle créée par la répétition à l'identique des bâtiments AXA. Visuellement, cette trouée m'évoque plus les douves démesurées d'une forteresse, coupant en deux le quartier, plus qu'un parti architectural désenclavant le parc Nord. Je ne vous dirai rien de mon sentiment quand à la qualité des immeubles AXA. Comme le recommande notre président de l'ACRI, restons dans le réel, pas de subjectivité, ni de vaine polémique, car nous n'avons pas tous la même approche de la perception des terrasses.

Soyons concrets qu'ont apporté les nouveaux commerces : quatre restaurants, une banque, un opticien. Bravo nous manquions de restaurants et de banques et nous n'avions qu'un seul opticien, (plus cinq au Quatre Temps il est vrai). Pardon ... ils ferment le vendredi soir ! Là il y a quelque chose que je ne saisis pas, il faut que l'on m'explique où se trouve l'intérêt pour les 10 000 habitants du Parc Nord. Alors un conseil à l'EPASA adopter un profil bas sur les commerces dans la communication. Nous n'aurons pas de boulangerie ouverte le dimanche, pas de poissonnier, pas de boucher, de charcutier, pas de bistrot terrasse pour prendre un pot, pas de libraire marchand de journaux et tabac. Il se peut qu'à l'avenir nous trouvions tout cela sur les terrasses situées à Nanterre U, possible. En attendant notre petit hameau continuera à chercher son pain du dimanche au modeste centre commercial des Bouvets.

Une décision nous inquiète : l'EPASA souhaite confier à un seul opérateur le soin de commercialiser les nouveaux commerces. Nous avons vécu cela sur notre quartier, c'est ce qu'avait fait l'EPAD. Trente ans après des locaux sont encore vides. L'opérateur actuel faisant la pluie et le beau temps sur les loyers, leur niveau n'a pas facilité la venue de petits commerces, déjà vulnérables face aux mastodontes des grandes surfaces, ne survivent que les banques et les restos rapides.

Alors comment en sommes nous arrivés là.

Tout simplement parce que les habitants pèsent peu face aux bureaux, la logique économique prévaut. Comme elle a prévalu lors de la localisation des emplacements. Au départ il était prévu six immeubles face aux terrasses, trois de bureaux et trois de logements. Il y avait là une chance de revitaliser le quartier en densifiant les immeubles d'habitations autour du RER. C'était l'espoir de commerces diversifiés, s'ajoutant aux quelques déjà présents. Le choix initial, pragmatique certes, a attribué l'emplacement à AXA. Les immeubles d'habitation furent repoussés vers le cimetière et vers l'avenue Joliot Curie. Logique du fric, contre logique des habitants, mais on pouvait rêver d'un système mettant « l'homme au centre des aménagements ». Pour faire venir AXA, on a donné le meilleur terrain, et l'on n'a pas dû hésiter longtemps. Avez-vous entendu les hommes politiques de droite comme de gauche, mettre en cause la décision nous condamnant à rester cité dortoir ? Rien silence complet. Une chance est passée, il sera difficile de faire maintenant du Parc Nord un vrai quartier avec un vrai pôle commercial.

Pardon je me trompe, les marchands forains de fripes sont de plus en plus nombreux, les jours de semaine, à s'installer sur la place du RER...

Bernard Marel

PS Est-ce vrai ? Nous aurions un quatrième immeuble AXA à la place d'un immeuble de logements ... non rassurez-moi c'est une mauvaise blague !

« Le bonheur est dans le pré » Paul Fort

Selon un témoignage familial, dans les années trente, de nombreux jeunes gens avaient l'habitude de venir danser, le dimanche, dans les guinguettes de la Place de la Boule. Ils prenaient le tramway sur rails à la Place de l'Etoile en direction de Rueil et descendaient à la station de La Boule.

L'image du lieu était alors champêtre et on venait de Paris pour « y perdre la boule ». Etait-ce un temps que l'on ne pourrait plus connaître ? Demain ne permettrait-il pas de renouer avec ces plaisirs ?

Si ! les prémices existent : le Parc André Malraux, le Parc du Chemin de l'Ile, et entre les deux, des terrasses à poursuivre, un vallon libre de projet et une butte en terre prévue pour couvrir le carrefour autoroutier.

Une volonté d'innovation ou d'expérimentation, et un nouvel imaginaire manqueraient-ils ?

L'établissement public d'aménagement serait sur le point de créer un conseil de l'imaginaire pour le territoire La Défense - Seine-Arche. Proposons lui notre imaginaire de rêves d'habitants, partageons le avec d'autres associations de quartier et faisons le valoir !

Imaginons, comme le fait Roger des Prés (voir le texte qui suit), au cœur de la coulée verte de l'Arche vers la Seine, une ferme urbaine avec ses champs et ses prés, avec ses cultures et ses élevages, un lieu de production, de conservation, de démonstration ; non plus une manifestation annuelle comme la « ferme géante », mais un lieu permanent de campagne, de paysannerie et de culture populaire, dans la ville en construction.

Imaginons le s'étendant de la gare RER de Nanterre université au Parc du Chemin de l'Ile, sur l'emprise des terrasses 1 à 5 du projet Seine-Arche ; autre chose de différent, en rupture avec la succession planifiée d'immeubles et de jardins de ville, sur les autres terrasses.

Voyons ce vallon existant entre les talus de la caserne et de l'université, aujourd'hui friche de nature renaissante, qu'on devrait immédiatement conduire vers des plantations diversifiées sur couvert végétal permanent (dans un langage technique, un pré-verdissement d'un type nouveau), germe de la ferme urbaine de demain.

Le boulevard de Pésaro projeté est arrêté à la voie ferrée de Saint-Germain où il rejoint le boulevard Blaise Pascal ; seules les pistes cyclables et piétonnières qui le longent franchissent la voie ferrée pour continuer vers l'avenue de la République et le Parc du Chemin de l'Ile.

Depuis la gare de Nanterre-Université, un cheminement cyclable et piétonnier (existant en partie, à améliorer) amènerait les visiteurs du dimanche vers ce vallon bucolique et curieux, qu'on traverserait pour atteindre les premiers bâtiments de la ferme urbaine, au pied des talus du RER et en bordure de l'avenue de la République.

Et tout ceci peut être fait demain (à l'échéance de la mise en service de la nouvelle gare !). La décision prise aujourd'hui pour créer ce futur PRÉ (appellation empruntée à Roger des Prés) lèverait une indécision sur la couverture du carrefour autoroutier : pas de construction, mais une butte de terre, percée par endroits de cratères protégés, offrant une vue sur le tourbillon des voitures et des camions ... Et tout autour des prés, des champs, des jardins, des haies, la campagne revenue dans la ville ! « Cours-y vite, cours-y vite. Le bonheur est dans le pré. Cours-y vite, il va filer. »

Bernardo



Le vallon : une friche renaît sur les terres
Au-dessus de l'A14



En quittant la gare : un pré ... le pied de talus ...
le couvert végétal





La ferme sous un couvert végétal



L'étable dans le talus

« J'rêve pas j'travaille ! »

Roger des Prés

extraits de La Ferme de Bonheur, Actes Sud, octobre 2007 (pages 136 à 143)

(...) voilà le projet : ça s'appelle – en toute humilité – le PRÉ, Parc Rural Expérimental. (...) Je propose d'expérimenter sur ce territoire quelque chose comme un degré zéro de l'humanité, comme quand elle est passée de chasseur-cueilleur à la sédentarisation, sauf qu'ici il ne s'agit pas de défricher mais de RE-fricher, on est arrivé au bout de la « civilisation », la terre est à moitié morte. (...) Donc.

un : restituer cette terre, après toutes ces décennies d'urbanisme sauvage et brutal, à sa vocation première, produire. Travailler tout ce territoire, pas avec des Massey-Ferguson ni autres Renault, mais avec des bœufs et des chevaux, retrouver, montrer la valeur du temps dans la cohabitation entre l'Homme et la Terre. Je vous laisse imaginer les vertus scientifiques, pédagogiques et d'animation ...

deux : une fois que cette terre est redevenue saine et riche, expérimenter toutes les alternatives à cette agro-industrie qui – nous sommes de moins en moins dupes – elle aussi ruine l'écosystème de la planète, montrer et démontrer la beauté et la bonté des systèmes traditionnels agricoles du monde entier. En profiter pour faire un choix de végétaux fragiles, en voie de disparition. Idem pour les bêtes, toutes celles qui ont disparu, c'est flippant ! (...)

trois : planter la moindre graine, définir la moindre parcelle poétiquement, c'est-à-dire pas en rangs d'oignons déprimants style Beauce ou Australie, mais en joyeux bordel décidé par des artistes, les gosses des écoles ou les voisins du quartier. (...)

Imaginez enfin, si ça se fait, quand tout sera prêt, la gueule de Nanterre : (...) de champ de blé en verger, en passant par des petits potagers privés, un champ de tournesol, de maïs, etc., on arrive à la Ferme, on peut boire un coup, manger un bout, voir se faire un spectacle ou encore suivre un stage d'artisanat, de menuiserie, de forge, de cuisine ... Ensuite, on peut continuer sur un chemin de sable, cueillant des mûres, des cerises ... donner son pain dur aux bêtes d'un pré à l'autre, s'asseoir dans un coin où pas un bout de béton ne dépasse. On peut (...) aller enfin dîner à la guinguette du parc ou revenir encore à la Ferme où c'est bien le diable si le feu dans la cheminée est éteint, si la table d'hôtes est fermée ou s'il n'y a pas encore un spectacle, voire ... une teuf ...

Bon, allez, Roger, c'est fini, arrête de rêver – « J'rêve pas j'travaille ! »

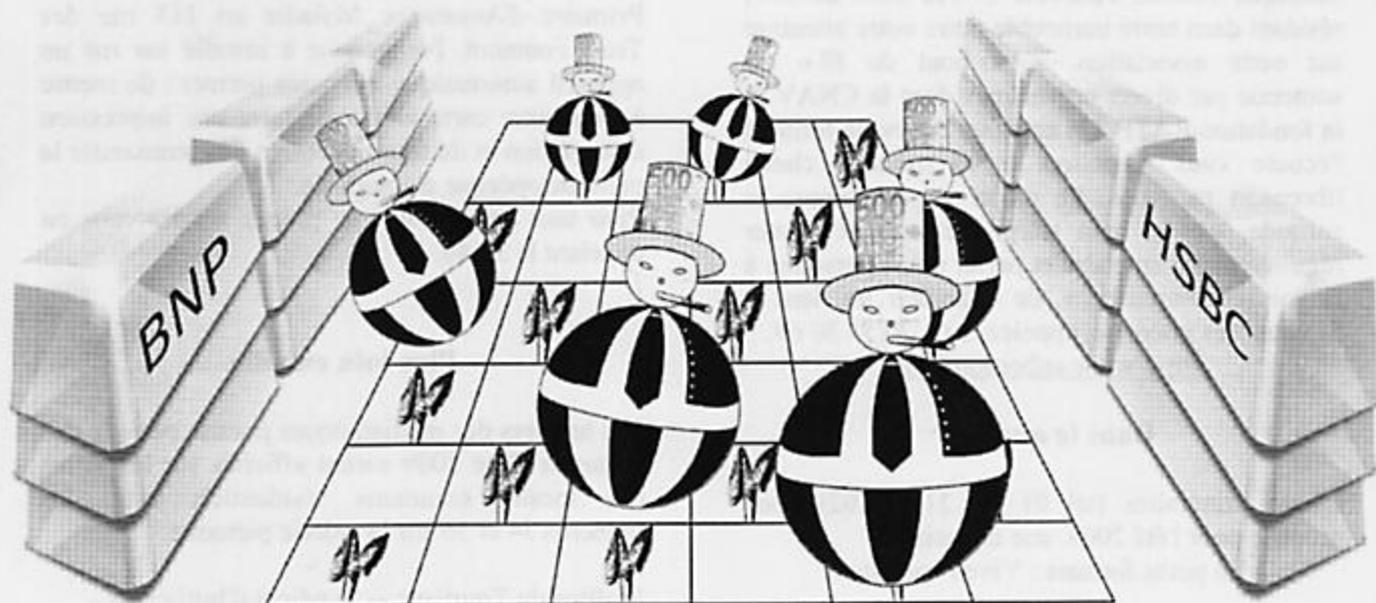




le bateau ivre

Journal de l'ACRI Liberté
acriliberte@yahoo.fr

La Place des Croisés ...



Ou le combat de l'oseille !

Lire l'article pages 18 à 21

Trente deux ans après le premier, nous avons lancé un nouveau questionnaire pour savoir comment le Liberté avait évolué et connaître vos aspirations. Sans remporter le même succès qu'en 1977, nous avons reçu près de 90 réponses, pas si mal pour une époque où, paraît-il, l'individualisme est roi. Vous trouverez pages 6 et 7 l'analyse complète du dépouillement. Mais dès à présent permettez-moi de passer la plume à une fidèle lectrice qui, profitant du questionnaire, nous interpelle sur l'action de l'ACRI à propos du Quartier.

« J'aime beaucoup le Bateau Ivre, que je lis avec un vif intérêt. Mais j'aime aussi beaucoup mon quartier, malgré tous ses défauts, que vous avez fort bien relevés. Or je trouve que vous êtes parfois un peu trop sévère à son propos (ghetto, quartier dortoir, sans vie, etc...) Je sais bien que pour obtenir des améliorations substantielles il faut noircir le tableau... toutefois trop de pessimisme finit par faire oublier les qualités exceptionnelles du quartier et du Liberté : végétation, beauté du parc, rue agréable, commerce Franprix sympathique (au service des habitants et non des bureaux seuls), commodité du RER, proximité des Amandiers, de la Défense, de l'Université, relations chaleureuses entre les résidents de l'immeuble et entre ces derniers et l'équipe régisseur-gardiens, enfin une vie indéniable sur l'esplanade du Grand Charles pendant la semaine, et j'en passe ... »

Tout d'abord merci Madame d'avoir pris la peine d'exprimer votre sentiment si clairement. Les colonnes du Bateau Ivre vous sont ouvertes et c'est avec grand plaisir que nous accueillerons vos textes à venir. Pourquoi votre réponse nous interpelle et nous fait réagir ?

Sommes-nous trop sévères ? Au contraire pas assez ? Avons-nous perdu la pugnacité des années 80 qui nous voyait attaquer les permis de construire ? Quel équilibre devons-nous trouver vis-à-vis des décideurs, entre critiques et encouragements ? Les questions sont posées, les réponses ne sont pas toujours évidentes. Une certitude : nous aimons passionnément notre Liberté, notre quartier et notre ville.

Il faut revenir au tout début pour comprendre notre attachement au « Bateau ». Pour beaucoup d'entre nous l'achat d'un appartement au Liberté, choix rendu possible par l'octroi d'un prêt aidé et d'un prix attractif, était une première acquisition. Nous arrivions au Liberté avec enfants présents et en devenir. Années après années nous avons pris racine. Soudés dans le combat contre le promoteur, l'ACRI fut créée. Les luttes contre l'EPAD et son mépris des habitants, la méfiance de la municipalité de l'époque à notre égard, furent aussi des vecteurs de rapprochement. Comme le fut l'architecture de Jacques Kalisz avec sa rue courbe, lieu de rencontres, et ses grandes baies ouvertes sur la lumière et le Parc.

Les liens entre habitants se tissèrent. Les enfants étaient enfants de tous, la solidarité active, le Liberté une grande communauté et nous avons la faiblesse de croire que cet « esprit pionnier » est toujours vivant.

C'est parce que nous l'aimons, notre quartier, que nous le défendons, c'est parce que nous le vivons au jour le jour que nous en percevons ses défaillances. C'est pour cela que nous participons activement à tous les groupes de réflexion mis en place par l'EPASA et la mairie. Les temps ont heureusement changé, la concertation est à la mode. Mais ne soyons pas aveugles, quand il s'agit de grandes décisions, comme le choix du lieu de l'implantation d'AXA, là où auraient dû se trouver les immeubles d'habitations pour créer un vrai quartier avec commerces, personne n'a consulté les habitants. Alors soyons vigilants ! Il faut continuer à nous faire entendre, non plus pour défendre notre seul quartier ; nous ne pourrions plus qu'agir ponctuellement pour apporter quelques rustines ; mais bien se battre pour que ne soient pas répétées ailleurs les mêmes erreurs. A cet effet nous organiserons en septembre des réunions d'information et des visites sur le terrain.

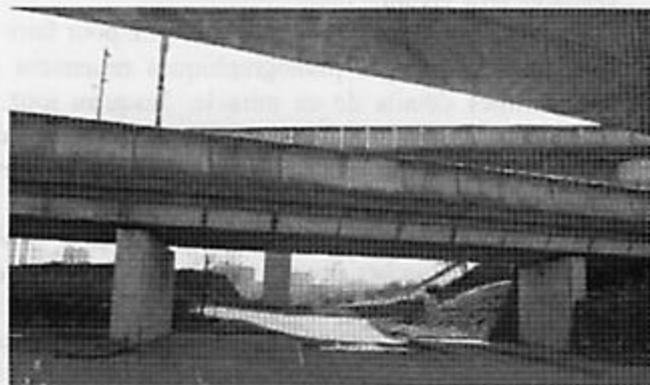
La toute puissance de la logique économique et de la démesure des bureaux rois doit laisser la place à une priorité : « l'Homme au centre des projets urbains ».

Bernard Marel

Quelques arpents de campagne dans ce monde de béton brut.

J'ai été très intriguée par l'article du N° 93 du bateau ivre qui s'intitule « le bonheur est dans le pré » ; je lis que l'établissement public d'aménagement serait sur le point de créer un conseil de l'imaginaire pour le territoire de la Défense Seine Arche.

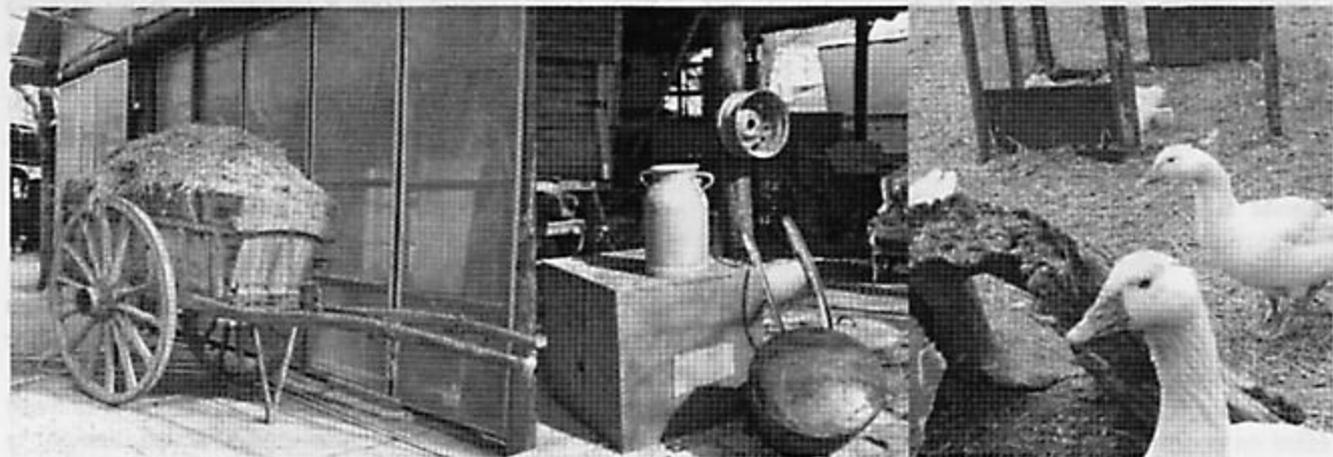
En effet il est grand temps d'imaginer un autre monde... déjà le titre la Défense Seine Arche, c'est dur à entendre et à avaler. C'est réellement un gros tas de béton, de verre et de bronze...



Enfin bref, un dimanche après midi par un beau soleil je suis allée voir ce vallon. Il faut avoir beaucoup d'imagination pour y voir pousser une ferme urbaine avec ses champs, ses prés, ses élevages.

J'ai tout d'abord rendu visite à Roger des Prés (c'est son vrai nom) qui nous invitait par voie d'affiche ce dimanche 26 avril à une balade mensuelle sur le grand axe, avec un goûter près du feu au retour. Tout un programme !

La surprise est de taille, c'est bucolique ! Roger des Prés nous fait visiter sa ferme du bonheur, c'est vert, c'est calme, la glycine est fleurie, les chiens flânent, le chat dort au soleil, l'écurie est vide et le feu brûle dans la cheminée, le théâtre est fermé, les abeilles butinent.



Nous sommes une dizaine de partants pour cette promenade vers le P.R.E (parc rural expérimental). Il est coïncé entre le RER A, les autoroutes, la gare de Nanterre université. C'est presque une procession que nous faisons, avec fermant la marche une brouette de crottin.



Complètement surréaliste !!! Du crottin qui circule entre des barres de H.L.M. faites sans aucune imagination, des bâtiments de l'université presque délabrés et ses jardins très mal entretenus. Nous passons sous un pont autoroutier tout de béton, mais qu'allons nous faire avec ce crottin ???!

Passé les piles du pont nous arrivons sur un vallon et quelle surprise, deux perchérons batifolent, des jeunes retournent la terre d'où l'apport de crottin !

Et ce n'est pas tout il y a des oies, des chèvres des moutons et un âne ; et encore plus surréaliste un chien de berger qui fait son boulot et essaye de rassembler ce troupeau un peu disparate.

Mais il a raison Roger des Pré il ne « rêve pas il travaille », et cela avance... A deux pas de la Défense ces perchérons et cet embryon de ferme cela surprend mais c'est bien agréable, on a les pieds sur terre à cet endroit.



Enfin on croit avoir les pieds sur terre mais en fait Roger des Pré nous explique que quelques mètres en dessous bientôt 200 000 voitures vont passer par jour !.... Effectivement nous voyons les bouches d'évacuation de part et d'autre du vallon. Etonnant non ?

Avec du rêve, de l'imagination, des bras et des capitaux, on peut apporter un peu de poésie rurale dans ce monde de béton. La preuve nous l'avons vu pour de vrai.

Messieurs les aménageurs écoutez de temps en temps ceux qui rêvent.... qui vivent et travaillent à Nanterre.

Valentine Dax



Osons imaginer ...

le parcours de l'Arche à la Seine à pied ou à bicyclette ...

Après cinq années d'études et de travaux, le projet Seine-Arche prend forme aux abords de nos quartiers du Parc et de l'Université :

- les terrasses 14,15 & 16 sont réalisées dans le profil « boulevard – trottoir et piste cyclable – enclos de verdure – promenade plantée – immeubles AXA, avec banques et restaurants en rez-de-chaussée »
- la terrasse 17 est en travaux et les deux immeubles d'habitation qui la flanquent, « Balcons de l'Arche » et « Arche en Seine » sont en construction
- plus à l'est, un nouveau cheminement piétonnier, avec un trottoir et deux escaliers provisoires, donne accès à La Défense, par la Jetée et la Terrasse Valmy
- la terrasse 13 avec un quatrième immeuble AXA, et la terrasse 11 avec un immeuble d'habitation sont en chantier
- l'annonce est faite de l'ouverture du chantier de la place de la « Croisée » à la jonction des avenues Joliot Curie et Arago
- les travaux du nouveau boulevard du 17 Octobre 1961 sont visibles au ras du Palais de Justice, de la Préfecture et de l'Hôtel du Département, jusqu'aux voies du RER Université-Ville
- enfin est annoncée l'ouverture dans cinq ans, en 2014, de la nouvelle gare de l'université, les travaux ayant débuté il y a deux ans.

Ainsi peut-on avoir une perception concrète, à hauteur de vue du passant, des terrasses 17 à 6, c'est-à-dire l'essentiel de ce qui est aussi appelé le Grand-Axe, qui ouvrira, plus tard, l'accès vers le Parc du Chemin-de-l'île et les bords de la Seine.

Que peut-on dire aujourd'hui de ce parcours?

Quelles améliorations peut-on esquisser en imaginant le parcourir, non à vol d'oiseau, mais à pied ou à bicyclette, en famille ou entre copains, et pourquoi pas, le dimanche?



De la Jetée, vers Courbevoie : un paysage pérenne.



De la Jetée, vers Nanterre : une perspective bousculée dans le futur, par de nouvelles constructions.

La Jetée Chemetov est un objet de sculpture attaché à l'artiste concepteur, et de ce fait, immuable, comme le sont aussi les jardins de l'Arche et les frondaisons des cimetières que la Jetée surplombe.

C'est donc par la Terrasse Valmy qu'on peut imaginer une nouvelle liaison piétonnière et cyclable : une passerelle en pente douce, ondoyant en lisière du cimetière, rejoignant le trottoir et la piste cyclable du Boulevard de Pesaro.

Fait d'histoire : la construction de l'immeuble HSBC, sur l'îlot Neruda, a permis à l'EPAD de dégager les moyens financiers pour améliorer les espaces publics, particulièrement notre Esplanade Charles De Gaulle: remplacement des cubes, installation des bancs, de l'éclairage, etc. Un troc similaire permettra la réalisation de cette passerelle, le terrain pour la supporter étant encore apparemment libre.



De la Jetée, vers l'Arche



De la Terrasse Valmy, une nouvelle passerelle ...



à créer le long du cimetière, jusqu'à la Terrasse 17

Nous voilà projetés en 2015 !

Piétons ou cyclistes, nous pourrions aller, avec nonchalance ou rapidité, de la Terrasse Valmy à la terrasse 9, puis franchir les voies ferrées par le parvis de la nouvelle gare de l'université ; l'avenue de la République sera à portée de marche, ou de vélo, et après avoir contourné l'échangeur A86 - A14, les bords de la Seine.

Fait d'avenir : pour faciliter le trajet de l'Arche à la Seine, l'EPASA réfléchit, dit-on, à la création d'un « transport hectométrique » ; et pourtant elle est là, annoncée dans les discours et en partie réalisée, cette infrastructure : la promenade plantée et la piste cyclable qu'il faut continuer à aménager sans autre innovation que l'adaptation au terrain, aux pentes, à la sécurité des carrefours, à la vitesse des piétons ou des cyclistes (et ça n'est pas de la tarte !).

Passé et présent : il y a deux ans, les panneaux d'information installés par l'EPASA pour illustrer le projet des terrasses AXA, montraient un boulevard de Pesaro sans piste cyclable ; nous étions inquiets et avons été rassurés par le Maire qui les avait vues dessinées sur les plans d'exécution des travaux ; et cela se répète aujourd'hui : pas de piste cyclable (ni même d'ailleurs de tramway !) sur les dépliants (ou la maquette) présentant la nouvelle gare Nanterre-Université ?

En quittant cette passerelle, encore virtuelle, et en arrivant sur le Boulevard Aimé Césaire, le cycliste peut filer par la piste cyclable de Pesaro ; le piéton peut aussi poursuivre par le Boulevard de Pesaro, mais il a le choix de passer le long des immeubles, par la promenade plantée, pour un lèche-vitrine, encore en germe aujourd'hui ...



Une promenade désertée le dimanche ...



« sunday closed! » même pour les cafés

Cette promenade offrira, à terme, un trajet continu, semblable à celui existant des terrasses 16 à 14, tout au long du Grand Axe et des espaces verts attenants, enclos de murets, séparés et traversés d'étroites allées. C'est aussi une chance que ces enclos soient isolés les uns des autres!

En effet, leur aspect actuel, propre et élégant, mais figé, peut avec quelque imagination et volonté être transformé en ambiances vivantes :

- de vie naturelle, telle celle d'une prairie de fleurs et de graminées, évoluant avec les saisons, havre de nourriture pour les insectes (papillons, abeilles, entre autres) et les oiseaux;
- de vie humaine, comme peuvent l'être des jardins partagés, riches des échanges quotidiens, y compris en fin de semaine, entre les habitants et les actifs des quartiers avoisinants.



L'enclos 14 transformé en prairie



L'enclos 16 transformé en jardin-partagé

Pour en savoir plus.

Les réponses au questionnaire diffusé en mai par l'ACRI Liberté soulignent un fort intérêt pour des visites des chantiers en cours et pour une connaissance concrète des projets de la Seine à l'Arche.

Les précédents numéros du Bateau Ivre les ont évoqué, en y ajoutant une part de rêverie :

- printemps 2008 : inauguration des terrasses
- hiver 2008 : rénovation de l'école d'architecture
- printemps 2009 : pour de nouveaux commerces.

Nous avons parcouru le site en friche du PRE (voir le Bateau Ivre de printemps 2009) les dimanches après-midi, le 29 mars et le 26 avril ; une autre promenade est prévue le 28 juin (départ à 14h30 de l'ACRI, rendez-vous à 15h à la Ferme du bonheur).

L'association proposera à l'automne, par voie d'affiches, d'autres visites commentées des terrasses, en partenariat avec les services de la Mairie (c'est la Ville qui gère les espaces publics aménagés qui lui sont remis par l'EPASA).



Le site de la place de « La Croisée »

Cette vaste place, en cours de travaux, sera un super giratoire routier à quatre cotés de plus d'un hectare de surface. Deux de ses sommets sont aujourd'hui construits : sur l'un le Palais de Justice, avec à l'arrière plan la Préfecture, et sur l'autre le siège de la banque HSBC.

Ces édifices symbolisent des contraires : dans le premier on s'évertue à équilibrer, à harmoniser les rapports entre les hommes ou les institutions, à appliquer de manière juste les lois et les règlements ; le second évoque d'autres comportements, l'utilisation habile des dérégulations et l'effervescence des jeux inéquitables.

Sur le troisième sommet, une autre banque, la BNP, est annoncée. Quelle valeur symbolique portera la construction projetée sur le quatrième sommet ?

Une oeuvre d'art est prévue au centre de la place ; nous l'imaginons en page de couverture de ce Bateau Ivre : un damier sur lequel basculent et se bousculent des banquiers-culbutos, symboles des jeux, des combinaisons et des folies mondiales !



Le chantier du Bd. du 17 octobre 1961

Les travaux se poursuivent au-delà de la « Croisée » pour réaliser le boulevard du 17 octobre 1961, la terrasse 11 et les suivantes 10 – 9.

Au débouché, vers le boulevard Jacques-Germain Soufflot, la déclivité est importante (un mur de sept mètres de haut est prévu pour soutenir la terrasse 9).

Quel sera le tracé de la piste cyclable ? En ligne droite avec une pente raide, ou en lacet avec une pente douce ?

Quelle sécurité au carrefour des deux boulevards ? On parle d'aménager une « zone 30 ».



Une pente forte, un carrefour dangereux ?



*Une piste cyclable en sursis ?
Passera-t-elle par le parvis de la nouvelle gare RER ?*

A suivre ...

Bernard Perraudin